

Portée et limites de l'analyse écosystémique des dynamiques territoriales de l'ESS. Le cas des Pôles territoriaux de coopération économique en France

Nadine Richez-Battesti, Aix-Marseille Université

Xabier Itçaina, Université de Bordeaux

Laurent Fraisse, Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique

RÉSUMÉ

L'approche écosystémique de l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait l'objet ces dernières décennies d'une double montée en régime, d'abord dans le champ de l'action collective et de l'action publique et ensuite dans le champ académique. Cette diffusion, voire cette naturalisation, de l'approche écosystémique soulève son lot d'interrogations. Sans en rejeter l'usage, nous plaçons pour une approche sociohistorique et processuelle des écosystèmes de l'ESS, en considérant que si certaines dynamiques territoriales de l'ESS peuvent accéder, dans certaines conditions, à une dimension écosystémique, celle-ci est toujours historiquement située, temporaire et contingente dans la mesure où elle résulte des rapports de force et des compromis passés entre des acteurs occupant des positions diverses dans des champs hétérogènes (économique, bureaucratique, scientifique). Nous appuierons cette discussion sur le cas du dispositif des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France.

ABSTRACT

Over the last few decades, the ecosystemic approach to the social and solidarity economy (SSE) has gained ground on two fronts: firstly, in the field of collective and public action, and secondly, in academia. This dissemination, or even naturalization, of the ecosystemic approach raises a number of questions. Without rejecting its use, we argue for a sociohistorical and processual approach to SSE ecosystems, considering that while certain territorial dynamics of the SSE may, under certain conditions, accede to an ecosystemic dimension, it is always historically situated, temporary and contingent insofar as it results from power relations and past compromises between actors occupying various positions in heterogeneous fields (economic, bureaucratic, scientific). We will base our discussion on the case of the Territorial Clusters for Economic Cooperation (Pôles territoriaux de coopération économique) in France.

Mots clés / Keywords : écosystème, économie sociale et solidaire, Pôles territoriaux de coopération économique, régulations territoriales, études de cas / ecosystem, social and solidarity economy, Territorial Clusters for Economic Cooperation, territorial regulations, case studies

INTRODUCTION

L'approche écosystémique de l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait l'objet ces dernières décennies d'une double montée en régime, d'abord dans le champ de l'action collective et de l'action publique et ensuite dans le champ académique. Lorsqu'elle est mobilisée par les acteurs, l'approche écosystémique vise à restituer et à légitimer des registres d'interaction et d'interdépendance stabilisés des acteurs de l'ESS entre eux et avec leur milieu dans un cadre territorial donné. La notion d'écosystème présuppose ainsi une stabilité et une capacité des interactions à structurer les régulations économiques et politiques des territoires. Le lexique écosystémique présente l'avantage d'être largement partagé par les coalitions d'acteurs hétérogènes (acteurs des politiques publiques, organisations de l'ESS, entreprises de l'économie conventionnelle et habitants). La notion d'écosystème devient dès lors une nouvelle catégorie d'action publique venant fonder telle politique locale de l'ESS ou tel dispositif de soutien à la coopération territoriale autour d'un projet de l'ESS. Dans cette perspective, un écosystème territorial de l'ESS renvoie alors à un processus de co-construction (Fraisie, 2017a), de densification et de technicisation d'une communauté de politique locale nécessaire à la légitimation et à la mise en œuvre d'une action publique dédiée à l'ESS.

Bon nombre de travaux sur les dynamiques territoriales de l'ESS ont repris à leur compte cette approche écosystémique pour qualifier la double intention qui anime ces expériences, notamment entre acteurs entrepreneuriaux de l'ESS ou entre les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) et les autres acteurs territoriaux (Gravié-Plandé, 2023). Fontan et Lévesque (2023, p. 444) ont ainsi forgé la notion d'écosystème *institutionnel* de l'ESS qui inclurait non seulement les entreprises et organisations combinant objectifs sociaux et économiques, mais également l'ensemble des entités institutionnelles et organisationnelles qui structurent leur environnement immédiat et distant. Proche, la notion d'écosystème *territorial* de l'ESS a ainsi pu être mobilisée dans des contextes distincts, qu'il s'agisse des *clusters* d'innovation sociale et écologique à l'échelle européenne (European Commission, 2021), des réseaux comme KoopFabrika associant ESS, politiques publiques et centres de recherche en Pays basque espagnol (Begiristain-Zubillaga et al., 2022) ou, sur le même territoire, du réseau de coopératives Olatukoop explicitement structuré autour de la notion d'écosystème territorial d'apprentissage (De la Fuente, 2024). Cette dimension écosystémique est toute aussi présente dans les Suds auprès d'expériences territoriales intégrées articulant coopération de production, de commercialisation, de consommation, de crédit et de formation (pour un exemple, voir Pieck Gochicoa et al., 2019). Tous ces « écosystèmes », dans leur variété, constituent des systèmes d'acteurs localisés reliés entre eux par un maillage fort et des valeurs partagées s'accordant *a minima* sur un objectif visant à donner une empreinte ESS au « chemin de développement » (Torre, 2018) du territoire. Ces expériences connaissent un regain d'intérêt dans un contexte de transition socioécologique globale qui pousse les acteurs à reconsidérer l'échelle territoriale comme espace de fabrique des alternatives socioéconomiques.

Cette diffusion, voire cette naturalisation, de l'approche écosystémique soulève son lot d'interrogations. Elle concerne autant la portée que les limites d'une métaphore empruntée à l'écologie et aux sciences du vivant. Pour ces dernières en effet, un écosystème est un système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent (Larousse, 2025). Dès lors, notre question de recherche est la suivante : dans

quelle mesure la métaphore écosystémique permet-elle de rendre compte de dynamiques territoriales de l'ESS qui, tout en cherchant à « faire (éco)système », sont elles-mêmes travaillées par des tensions et lignes de fuite qui peuvent fragiliser et dégrader les relations entre « l'espèce » ESS, son « biotope » et sa « biocénose »? En réponse à ce questionnement, nous confirmons l'intérêt de la notion d'écosystème pour analyser certaines dynamiques territoriales de l'ESS, à condition de suivre une approche sociohistorique et processuelle de ces écosystèmes. Si des dynamiques territoriales de l'ESS peuvent effectivement accéder, dans diverses conditions, à une dimension écosystémique, celle-ci est toujours historiquement située, temporaire et contingente dans la mesure où elle résulte des rapports de force et des compromis passés entre des acteurs occupant des positions diverses dans des champs hétérogènes (économique, politico-bureaucratique, scientifique) (Roger, 2020). Cette approche permet de reconnaître les séquences temporelles où la dimension écosystémique est effective et opératoire, mais sans minimiser les conflits et éventuelles ruptures qui émaillent la trajectoire des organisations et des territoires. L'approche par les processus historiques permet ainsi de souligner que les écosystèmes résultent du travail politique permanent—au triple sens de construction d'un problème public, de mise en instruments et de légitimation (Smith, 2019)—des acteurs et des institutions, visant à maintenir un équilibre structurellement fragile du fait de leur dépendance aux contingences des régulations territoriales.

Nous appuierons cette discussion sur une analyse empirique du dispositif des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France. Formalisés dans l'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les PTCE sont constitués

par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1^{er} de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.

Par les formes de coopération sur lesquels ils reposent et qu'ils sont amenés à structurer, les PTCE se prêtent bien à une analyse en termes d'écosystème institutionnel de l'ESS, au sens de Fontan et Lévesque (2023). La dynamique des PTCE, dont la genèse est antérieure à la loi de 2014¹, témoigne d'une profondeur sociohistorique illustrant notre proposition sur la nécessité d'une approche dynamique, sociohistorique et processuelle de la fabrique des logiques écosystémiques territoriales de l'ESS.

Notre raisonnement sera construit en quatre temps. La section 2 présente le cadre théorique à partir d'une relecture sélective de la littérature sur les écosystèmes territoriaux en général et de l'ESS en particulier. Nous proposerons au terme de cette revue un usage particulier de la notion d'écosystème de l'ESS. Il s'agit de prendre en compte les dimensions contingentes et processuelles des dynamiques observées et de les recontextualiser à l'aune des transformations des économies et configurations sociopolitiques territoriales et nationales. La section 3 présentera le cadre méthodologique et les enquêtes empiriques sur lesquelles s'appuie notre propos. La section 4 expo-

sera nos principaux résultats en termes d'écosystèmes territoriaux de l'ESS dans le cas des PTCE en observant trois caractéristiques : la gouvernance de systèmes d'acteurs hétérogènes; la perméabilité des écosystèmes aux contingences politiques territoriales; la dimension multiscalaire de l'écosystème. Pour conclure, la section 5 discutera la façon dont nos résultats viennent illustrer les vertus d'un usage raisonné de la notion d'écosystème territorial de l'ESS, pour autant que l'idée d'autorégulation et de naturalisation de l'équilibre sous-jacent à cette notion n'élude les rapports de pouvoir et les conflits pouvant déstabiliser les écosystèmes.

CADRE THÉORIQUE : POUR UN USAGE RAISONNÉ DE LA NOTION D'ÉCOSYSTÈMES DE L'ESS

La notion d'écosystème est empruntée à l'écologie et aux sciences du vivant. Tel qu'indiqué ci-dessus, à son origine elle caractérise un système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent (Larousse, 2025), en lien avec les travaux développés par le botaniste Arthur Tansley en 1935. L'intérêt de la notion mobilisée tant par les chercheurs et les acteurs est de caractériser des situations complexes au sein desquelles coexistent un ensemble d'organisations ou de composantes en interaction. Dans un contexte marqué par les enjeux de transition et par la nécessaire intégration des préoccupations du vivant dans les stratégies de développement, la notion trouve un regain d'intérêt, trente ans après sa transposition au monde des affaires par Moore (1993) à travers la terminologie d'écosystème d'affaires.

Une conceptualisation diversifiée de l'écosystème

À l'origine, Moore (1993) utilise la métaphore de l'écosystème d'affaires pour caractériser de façon simplifiée une communauté d'acteurs interdépendants et associés dans le développement d'activités et de processus innovants. L'accent est mis—dans une perspective évolutionniste—sur les capacités dynamiques (Teece, 2007) et les compétences générées dans le cadre de processus de coévolution dans ces communautés industrielles souvent fédérées par une firme leader. Cependant, Fréry et al., (2012), tout en reconnaissant l'intérêt de ces apprentissages collectifs qui viennent nourrir les processus d'innovation, soulignent les limites de la métaphore biologique, particulièrement en présence d'écosystèmes en concurrence caractérisés par une situation de leadership, ainsi que la faible caractérisation du milieu par Moore. Dans le prolongement de ce travail séminal, l'usage de la notion d'écosystème et son appropriation en sciences humaines et sociales s'est déployé dans trois directions complémentaires.

Une première direction s'ouvre avec la caractérisation d'écosystème entrepreneurial (Isenberg, 2010) qui croise deux traditions de recherche, d'une part autour du territoire et d'autre part autour de la dimension relationnelle—souvent plus large que le seul territoire—de l'innovation, indiquant l'importance de la co-innovation. Ce tournant renforce la prise en compte d'une analyse multineaux d'interactions encadrées dans le territoire, dans des proximités géographiques et relationnelles. Le rôle des dynamiques interorganisationnelles devient central et avec lui la compréhension de l'intensité de l'activité entrepreneuriale dans un territoire donné. De leur côté, Alvedalen et Boshma (2017) soulignent le rôle des praticiens dans l'usage et le développement du concept en lien avec une approche par *clusters* ou systèmes régionaux d'innovation. Torre et Zimmerman

(2015) qualifient les écosystèmes industriels locaux en affirmant leur proximité avec les *clusters*. Ils remarquent cependant que ces écosystèmes proposent une vision intégrée du système industriel et de sa relation avec la biosphère, en référence à l'écologie industrielle. Dans cette première adaptation du concept fondée sur l'écosystème entrepreneurial, l'entrepreneur plus que l'entreprise est au centre de l'analyse (Lévesque, 2016), et à travers lui les caractéristiques de l'offre. On retrouve aussi l'importance des liens entre l'entrepreneur et un territoire caractérisé par une hétérogénéité des acteurs mobilisés et des relations dialectiques d'enrichissement mutuel dès lors qu'une forme d'intelligence territoriale se développe. Cette intelligence territoriale suppose qu'émergent des choix conscients (Philippart, 2016) qui soient débattus et partagés ainsi que des formes de régulation territoriale. On sort ici de l'idée d'une harmonie naturelle pour affirmer l'intentionnalité de l'action. Dans le prolongement s'est développée la notion d'écosystème coopératif territorialisé dans le champ de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (du Tertre et Vuider, 2020; ADEME, 2023) pour caractériser un ensemble d'acteurs interconnectés (entreprises, collectivités, services déconcentrés de l'État, associations, citoyens...) construisant une dynamique économique de coopération, la coopération étant entendue ici comme un mode de coordination spécifique.

Depuis les années 2010, la métaphore de l'écosystème a été mobilisée dans une seconde direction dans la littérature d'administration et de gestion publique par des chercheurs qui proposent un cadre théorique unificateur de la « nouvelle gouvernance publique » (Osborne, 2010, Osborne et al., 2023). Cette approche se démarque d'une conception statique de la bureaucratie wébérienne et du nouveau management public (Favoreu et Carassus, 2021) au profit de l'analyse de la création de valeur publique (Osborne et al., 2023, p. 636-637). Le concept d'écosystème de *service public* est mobilisé afin d'inclure la cocréation de valeur publique au sein de réseaux d'interactions qui combinent et intègrent décideurs publics, organisations, usagers et ressources selon des relations de nature collaborative et partenariale, mais aussi conflictuelle et antagoniste (Strokosch et Osborne, 2020). Il permet d'articuler les trois concepts clés que sont la coconception (*codesign*), la coproduction et la cocréation des services publics aux différentes échelles des valeurs et normes de la société (niveau macro), des acteurs organisationnels, services et réseaux (niveau méso), ainsi que des individus, usagers et professionnels (niveau micro). La perspective d'écosystème de service a été élargie aux politiques publiques (Trischler et Charles, 2019), conceptualisées comme un moyen de faciliter les services en coordonnant les activités de cocréation de valeur entre de multiples acteurs à différentes échelles.

Une troisième perspective d'analyse de la notion d'écosystème s'est amorcée plus récemment en envisageant sa capacité à rendre compte des interactions entre des acteurs, des institutions et des contextes diversifiés (Kumari et al., 2019). La diversification des acteurs et des organisations pris en considération a permis d'identifier des *écosystèmes d'innovation sociale*. Ceux-ci sont des communautés d'intérêts stratégiques s'organisant collectivement dans le cadre de coopérations inter-organisationnelles dans une perspective d'innovation sociale (Lévesque, 2016). Ces écosystèmes mobilisent des ressources plurielles, visent à transformer les institutions (Bouchard, Tassadit, 2016), et articulent une dimension organisationnelle avec une dimension institutionnelle. Certains travaux, ceux de Terstriepe et al. (2020) par exemple, précisent les conditions de réalisation de systèmes régionaux d'innovation sociale, soit :

1. Un mode de gouvernance qui intègre les acteurs de la société civile et ceux des champs social, économique et académique;
2. Des pôles (*hubs*), laboratoires et centres de transfert jouant le rôle d'intermédiaires pour accélérer les activités d'innovation sociale;
3. L'intégration des différents modes d'innovation dans des stratégies d'innovations trans-formatrices.

D'autres approches (Pel et al., 2019) soulignent le rôle des constellations de réseaux et leur caractère habilitant, notamment l'importance des connectivités transnationales, aux côtés de l'encastrement local et de la « résonance discursive » comme conditions d'habilitation (*empowerment*) des écosystèmes d'innovation sociale. Ils dressent ainsi une typologie d'idéaux-types d'écosystèmes d'innovation sociale selon l'échelle d'action et d'intégration. Ces perspectives viennent informer des monographies locales, comme la recherche d'Andion et al. (2022) sur l'écosystème d'innovation sociale de Florianópolis au Brésil, où une plateforme digitale collaborative a permis de dresser une cartographie des réseaux constituant un écosystème d'innovation sociale de la ville étroitement articulé à une expérimentation démocratique.

Ces écosystèmes d'innovation sociale peuvent aussi caractériser l'introduction des objectifs du développement social soutenable (Cobben et al., 2022; Catala et al., 2023). Ils peuvent enfin exprimer le renforcement de l'articulation entre le vivant (au-delà des seuls humains) et les dynamiques sociétales à travers la notion de socio-écosystème qui a fait l'objet de développements par Ostrom (1990) ou par Giraudoux (2022) concernant l'articulation entre communautés de savoir et communautés d'action.

Ces approches sont inspirantes par les méthodologies, les échelles d'analyse, l'intention typologique qui les animent et l'élargissement au vivant. Elles doivent cependant être adaptées à notre questionnement relatif aux écosystèmes territoriaux de l'ESS qui regroupent, sur un territoire donné, des organisations aux règles de gouvernance et d'activité spécifiques au-delà d'une référence générique à l'innovation sociale.

Vers des écosystèmes territoriaux de l'ESS : le cas des PTCE

Plus proche de notre perspective, Lévesque (2016) distingue les écosystèmes coopératifs selon qu'ils sont organisés de façon sectorielle ou intersectorielle (territoriale ou politique). Il s'agit bien là d'organisations coopératives qui s'organisent volontairement selon un principe d'intentionnalité et donc de visée stratégique, avec des valeurs, des règles et des objectifs partagés et une gouvernance commune. Ballon et Celle (2023), mobilisant une lecture méso-économique des écosystèmes coopératifs, montrent la capacité de ces écosystèmes à produire des changements institutionnels à travers des régulations spécifiques. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, Fontan et Lévesque (2023) quant à eux ont différencié les écosystèmes *institutionnels* de l'ESS selon qu'ils ont été introduits par des institutions formelles ou qu'ils ont résulté de conditions organisationnelles spécifiques. Sont prises en compte des échelles de développement diversifiées allant du local au transnational, selon des spécialisations sectorielles ou thématiques et des identités organisationnelles diversifiées. Les caractéristiques clés et domaines politiques des écosystèmes de l'ESS associent quatre types d'acteurs : des acteurs sectoriels (OESS), des acteurs des

politiques publiques, des acteurs qui fournissent des ressources à l'ESS (fourniture, financement, recherche, formation) et enfin des usagers, bénéficiaires et clients des OESS.

Tout en considérant la dimension institutionnelle ainsi identifiée, nous employons pour notre part le terme d'écosystèmes *territoriaux* de l'ESS en soulignant trois dimensions. Il s'agit tout d'abord de signaler l'importance accordée aux acteurs de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales) ainsi qu'à la société civile et plus largement à l'hétérogénéité des acteurs en présence dans les processus de coopération. Il s'agit ensuite de prendre en compte les dynamiques locales dans un temps long, leurs transformations et les tensions qui les caractérisent comme motrices et vectrices des projets de territoire. On met ici l'accent sur la pluralité des logiques d'action et les effets potentiels relatifs aux conflits susceptibles d'en résulter. Il s'agit enfin d'indiquer le rôle clé des processus de co-construction (Fraisie, 2017a) à différentes échelles d'une action publique dédiée à l'ESS. Ces processus de co-construction sont soutenus par des espaces de gouvernance et d'apprentissage partagés qui contribuent à l'émergence de nouvelles ressources pour nourrir les coopérations territoriales. Pour le dire autrement, les écosystèmes territoriaux de l'ESS pourraient être approchés comme des formes d'intermédiations territoriales (Nadou et Talandier, 2020) contingentes, travaillées politiquement et en mutation constante, qui portent les acteurs de l'ESS à se saisir des problèmes publics territoriaux.

Parmi les multiples registres d'institutionnalisation des écosystèmes territoriaux de l'ESS en France, on mentionnerait les Pôles de développement de l'ESS en Bretagne (Bouchonnet, 2019), les dynamiques autour des tiers-lieux relus comme écosystèmes (Mège et Mallet, 2022), les expérimentations orientées vers la question de l'emploi (comme Territoires zéro chômeur de longue durée, [Tabet, 2022]), sans parler des dynamiques territoriales de l'ESS non formalisées mais présentant une logique écosystémique, à l'image de l'« écosystème alternatif » propre au Pays basque de France (Milanesi et al., 2022). Les PTCE se singularisent dans ce panorama par le caractère structurel de l'intention écosystémique territoriale qui les anime, par leurs dimensions à la fois territoriales et sectorielles, et par leur processus d'institutionnalisation conduisant à des régulations multiscalaires.

Récemment, les approches visant à restituer les dynamiques d'action collective caractérisant les PTCE ont emprunté des directions interprétatives et théoriques aussi variées que complémentaires et intégrant la dimension écosystémique à divers degrés. Saniossian et al. (2022) appliquent ainsi aux PTCE un programme de recherche permettant d'allier la littérature sur les entreprises sociales à l'échelle territoriale et les méta-organisations aux multiples parties prenantes. Hervé Defalvard (2023) voit quant à lui dans les PTCE des instruments pour la fabrique et la gestion de communs territoriaux. Geneviève Fontaine (2016) considère les PTCE sous l'angle de l'éducation populaire au développement durable, à partir d'une étude de cas dans le pays de Grasse.

Les PTCE se prêteraient à une analyse écosystémique telle que la propose la littérature précitée sur les écosystèmes de l'ESS. À l'instar des dynamiques étudiées par Catala et al. (2023) à Valence (Espagne) et en Émilie-Romagne (Italie), les PTCE en France constitueraient des écosystèmes de l'ESS au sens où s'y équilibrent des objectifs économiques, la création de valeur sociale et d'innovation sociale, un entrepreneuriat social et des composantes institutionnelles spécifiques. Les PTCE

pourraient tout autant être tributaires d'une analyse en termes de l'écosystème institutionnel de l'ESS (Fontan et Lévesque, 2023, p. 444). S'y retrouvent en effet tous les types d'acteurs identifiés par ces auteurs : des acteurs sectoriels (au sens, cette fois, de l'ESS comme « secteur »); les acteurs des politiques publiques; les fournisseurs de ressources; les usagers, bénéficiaires et clients. Les modalités d'articulation de ces acteurs sont relativement distinctes, selon que le PTCE est orienté vers la structuration d'une filière spécifique—par exemple, les écofilères ou bioressources (Minetto 2021)—ou qu'il porte plutôt une vocation territoriale transversale (Demoustier et Itçaina, 2023). La notion d'écosystème institutionnel est ici pertinente en ce qu'elle permet de restituer le maillage et la densité des coopérations territoriales entre les organisations de l'ESS et leur milieu.

L'attention portée à la dimension institutionnelle ouvre cependant un débat spécifique sur le degré de formalisation de l'écosystème que porte le PTCE, degré qui est précisément conditionné par son ouverture aux acteurs du territoire : qui décide au sein du PTCE? Comment distinguer la participation à l'écosystème de l'adhésion au PTCE? Si la notion d'écosystème peut être heuristique pour comprendre les interactions entre parties prenantes hétérogènes au sein d'un PTCE, c'est que les frontières du PTCE sont souvent poreuses et mouvantes. Cette notion permettrait de rendre compte de « cercles concentriques imbriqués de coopération » (Fraisie, 2017b, p. 28) où les projets de développement territorial mobilisent de manière variable des organisations adhérentes au PTCE et des partenaires locaux (entreprises, collectivités locales, chercheurs) qui n'ont pas forcément une connaissance de l'ensemble des dynamiques coopératives. Mouret (2023) a ainsi cartographié les relations entre une soixantaine de parties prenantes au sein du PTCE NOLA en trois cercles concentriques autour d'un noyau dur selon la densité et les régularités des liens, le degré de participation à la gouvernance et la formalisation des partenariats. Cette analyse par cercles permet aussi de distinguer deux modèles de gouvernance (monocentriques vs polycentriques) des PTCE (Gianfaldoni, 2017).

Ces enjeux de gouvernance interne des PTCE se déploient dans un environnement « écosystémique » territorial lui-même en mouvement, y compris sur le plan politique. L'enquête de Prévost (2020) sur le PTCE 3EVA de la vallée de l'Aude en région Occitanie en est une bonne illustration. Ce PTCE est initialement impulsé par la sous-préfète en 2014 sur un territoire en déclin et en dés-industrialisation, dans un contexte de sclérose politique avec une extrême-droite en progression sur un territoire historiquement socialiste. Le PTCE joue d'abord un rôle d'intermédiation territoriale (Nadou et Talandier, 2020) en venant désamorcer deux conflits territoriaux : un conflit d'usage autour de l'eau (entre praticiens des sports en eau vive et un fournisseur d'électricité) et un conflit autour de la labellisation dans la filière viande. Dans les deux cas, la dynamique collective du PTCE aura permis de décentrer la réflexion des jeux d'intérêts et des positions défiantes vers des approches axées sur les biens communs territoriaux. Mais la même étude souligne les tensions qui émergent lorsque le financement initial étatique du dispositif PTCE se tarit : tensions entre élus, fragilisation à la suite de l'échec d'une réponse à un appel d'offre, tensions entre administrateurs « pragmatiques » et acteurs « alternatifs » du PTCE. Prévost souligne :

Si 3EVA a pu se revendiquer en tant qu'innovation sociale dans la dynamique globale des PTCE, en revanche sa capacité à créer un écosystème territorial d'innovation sociale n'est pas encore avérée. Et la fonction d'intermédiation territoriale manque d'un ancrage suffisamment

large pour que le PTCE puisse jouer, pour le moment, un rôle déterminant et systématique dans la gouvernance de projets de territoire comme il le souhaiterait. (2020, p. 422)

On voit dès lors comment la dimension écosystémique d'un PTCE reste suspendue à une stabilisation, toute provisoire, des rapports de force et des luttes de position entre les acteurs des différents champs concernés.

La littérature sur les PTCE vient ainsi nourrir une approche dynamique des écosystèmes territoriaux de l'ESS, qui se caractérise, selon notre perspective, par un rôle moteur des acteurs de l'ESS parmi une configuration hétérogène d'acteurs, une appréhension du temps long des dynamiques territoriales et des processus de co-construction mettant aux prises des acteurs de l'ESS, des politiques publiques et le tissu socioéconomique du territoire.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons choisi de mettre à l'épreuve la posture théorique ainsi définie au moyen de l'exemple des PTCE en France dans le cadre d'une approche abductive étayée sur des données locales pour identifier quelques faits stylisés qui structurent nos résultats (Labrousse, 2006). Pour ce faire, nous appuyons le propos sur deux types de sources.

La première est constituée de la littérature « grise » et des travaux empiriques proprement dits, indiquée plus haut, sur les PTCE, dans sa relation à la notion d'écosystème. Bon nombre de travaux, thèses, et publications en économie, gestion, mais aussi géographie, sociologie et science politique ont été consacrés aux PTCE ces dernières années. Comme indiqué, ces travaux, dont certains participent du collectif de chercheurs sur les PTCE initié par Laurent Fraisse en 2021 (Richez-Battesti et al., 2021), ont un rapport très variable à la notion d'écosystème.

La seconde s'appuie sur la réanalyse d'un matériau qualitatif (Chabaud et Germain, 2006) accumulé dans le cadre de nos propres terrains d'enquête, à l'aune du questionnement écosystémique. L'on propose ici une relecture *a posteriori* de matériaux provenant d'enquêtes distinctes, menées selon des protocoles de recherche et des échelles différents. Précisons également que si les différentes monographies territoriales ont été conduites de façon séparée, les trois auteurs ont eu l'occasion de confronter leurs travaux au sein du collectif de chercheurs PTCE, puis ont été associés à la pré-évaluation de la politique étatique de soutien au PTCE, dirigée par l'un d'entre eux en 2024 (Fraisse, 2024).

De façon plus précise, Nadine Richez-Battesti (économiste) a enquêté avec Céline Bourbousson (gestionnaire) sur deux PTCE en Région sud (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) entre 2015 et 2019 (Bourbousson, 2019; Bourbousson et al., 2017 et 2022) puis a complété ses observations par de nouveaux entretiens en 2022. Le premier PTCE dans le nord de la Région autour du bois et de l'écoconstruction n'a pas réussi son développement; le second, Bou'Sol, est l'un des plus anciens PTCE de la Région. Il porte sur des boulangeries solidaires et la constitution d'une filière bio de blé ancien. Laurent Fraisse, socio-économiste, a été engagé dans le processus de coproduction de connaissance qui a fait émerger la notion de PTCE au début des années 2010. Il a conduit les premières études sur la caractérisation des PTCE (Fraisse, 2015; Gianfaldoni, 2017) et en 2024 a coordonné l'évaluation de la politique nationale sur les PTCE. En Région Nouvelle-Aquitaine, Xabier

Itçaina (politiste) a mené avec Danièle Demoustier (économiste) en 2015-2017, avec une actualisation des données en 2022-2023, une recherche action auprès du PTCE Sud Aquitaine, dont l'épicentre est situé dans la communauté de communes du Seignanx, à l'extrême sud du département des Landes. L'enquête de terrain, intégrée dans la démarche R&D du PTCE, a associé chercheurs et acteurs. Six séminaires ont suscité sur deux ans (2015-2016) et à chaque fois sur deux journées, la réflexion partagée des chercheurs et équipes dirigeantes des structures du PTCE. Plutôt qu'une analyse économétrique d'impact, les animateurs du PTCE ont choisi d'approfondir la notion de coopération territoriale, avec quatre thématiques : l'histoire de la coopération territoriale, les rapports au(x) territoire(s), les enjeux de gouvernance, et les perspectives de développement. Les séminaires ont été complétés par une douzaine d'entretiens, dont certains répétés, avec les équipes dirigeantes des structures du PTCE et des élus locaux. Les analyses ont fait l'objet de publications (Demoustier et Itçaina, 2023 [2018], 2022a, 2022b), de restitutions et de « lectures apprenantes » auprès de publics élargis. Plus récemment et sous la direction de Laurent Fraisse, les trois chercheurs ont participé ensemble² à la préfiguration de l'évaluation de la politique nationale des PTCE en croisant une mise en perspective de la littérature scientifique sur les PTCE et la réalisation d'une trentaine d'entretiens d'acteurs nationaux et locaux.

Il n'est pas dans le propos du présent article de revenir dans le détail ni sur les monographies territoriales ni sur les synthèses comparatives qui en ont résulté, mais bien de relire la dynamique globale des PTCE à la lumière du questionnement sur leur dimension écosystémique pour en identifier des faits stylisés qui structurent nos résultats.

RÉSULTATS : QUALIFIER LES PTCE COMME ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX DE L'ESS

L'approche écosystémique territoriale de l'ESS permet d'appréhender la complexité des dynamiques des PTCE par l'articulation de plusieurs dimensions :

1. La diversité et la densité des interactions, la participation et/ou l'adhésion, la coopération et/ou la concurrence entre des acteurs et organisations hétérogènes au sein desquelles *la gouvernance et les formes d'intermédiation territoriales* sont centrales et constituent des apprentissages indispensables;
2. La complémentarité, les tensions et l'instabilité dans le temps entre les logiques entrepreneuriale, d'innovation et institutionnelle sur les territoires : *les écosystèmes y sont dynamiques et perméables aux conjonctures politiques et territoriales*;
3. Le ou les écosystèmes territoriaux construits autour des PTCE sont à *échelles multiples* car tributaires de politiques publiques multiscalaires et imbriquées.

À ce titre, la dimension écosystémique des PTCE se construit au croisement des dynamiques territoriales et d'une politique nationale de soutien et d'animation du dispositif, qui mobilise tout autant la référence écosystémique. Nous présentons nos résultats en fonction de ces trois dimensions constitutives.

Gouvernance : des systèmes d'acteurs hétérogènes aux écosystèmes de l'ESS

La gouvernance d'un écosystème PTCE en tant que système d'acteurs s'analyse en deux temps.

D'une part, les PTCE constituent par définition des systèmes d'acteurs dont l'hétérogénéité découle de la fonction même des PTCE, soit la réponse aux problèmes publics spécifiques des territoires. D'autre part, cette hétérogénéité soulève des enjeux de gouvernance spécifiques : quel devrait être le degré de formalisation des règles d'adhésion, de modalités décisionnelles et de solidarités? Comment s'institutionnalisent les relations de coopération entre acteurs hétérogènes et interdépendants?

Le cas du PTCE Sud Aquitaine illustre la nature et l'ambition écosystémique d'une mobilisation qui se déploie sur un territoire (le Seignanx et le nord de la Côte basque) en reconversion mais cherchant à maintenir sa dimension industrielle, et soumis à la pression foncière. La dimension écosystémique est ici facilitée par le rôle de structure pivot joué par un Comité de bassin d'emploi (CBE du Seignanx), structure paritaire poussant par définition des acteurs hétérogènes (collectivités, entreprises conventionnelles, syndicats, ESS) à entrer dans une logique de coopération autour de plusieurs problèmes publics territoriaux : intermédiation sur le marché de l'emploi et de la formation territoriale (via des SCIC de formation et des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification); enjeux et politiques alimentaires³; innovation sur les questions d'entreprise coopérative jeunesse; logement; circuits courts financiers, etc.

Autant de problèmes publics sur lesquels se mobilise une pluralité d'acteurs, qu'il faut coordonner et, à un titre ou à un autre, gouverner. Territorial et intersectoriel, le PTCE Sud Aquitaine fonctionne ainsi dans un premier temps sur un modèle de gouvernance à faible formalisation, l'accord sur les valeurs valant engagement. Constatant le risque du « passager clandestin » bénéficiant de l'action collective sans y contribuer, les acteurs du PTCE redéfinissent en 2021-2022 deux modalités de participation (Itçaina et Demoustier, 2023). Un premier niveau d'engagement, celui de la Charte, repose sur un ensemble de valeurs partagées mais peu contraignantes. La Charte pose cependant quelques garde-fous en disposant qu'« un nouveau projet/outil territorial ne doit pas fragiliser l'ensemble ou en concurrencer tout ou partie » (Charte, 2021). Est réaffirmé à ce titre le principe de subsidiarité : « Les projets communs portés par le Pôle n'ont pas vocation à se substituer ou à faire doublon avec des actions déjà portées par les membres du Pôle » (Charte, 2021). La Charte constitue un premier palier vers le Pacte, soit un document plus engageant où se définit la contrepartie attendue des membres du PTCE en échange des services dont ils bénéficient. Chaque signataire du Pacte s'engage dès lors à abonder à un fonds de solidarité financière, à l'ingénierie mutualisée et à participer aux démarches de R&D. Ainsi voit-on, avec la distinction entre Charte et Pacte, une nouvelle étape être franchie dans l'institutionnalisation de ce PTCE, au sens d'une clarification des relations de gouvernance entre acteurs hétérogènes, y compris entre organisations de l'ESS.

Bou'Sol en Région PACA traduit quant à lui son engagement écosystémique sur le territoire des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence par une construction de problème public recentré sur la restructuration d'une filière agroalimentaire (blé). Ce travail politique se traduit par une alliance avec des agriculteurs, un moulin, une école de formation et de multiples boulangers, ainsi que l'animation d'un fond de dotation orienté vers des partenariats autour de l'urgence sociale. La structuration de la filière, initiée par le PTCE, l'a depuis largement dépassé. Assez paradoxalement, ce PTCE—initialement structuré par une organisation de l'ESS sous forme associative (2011) qui portait un chantier d'insertion et complété par une SCIC en 2013 pour associer plus largement

les parties prenantes et structurer le développement—a pris le parti de se laisser déborder. Il a en effet favorisé des intermédiations multiples tout au long de la filière sans les intégrer systématiquement en son sein. Il s'est aussi impliqué dans des groupes de travail au sein de la dynamique PTCE autour de l'emploi et la sécurisation professionnelle eu égard à son expertise en matière d'insertion ainsi que sur la thématique du renouveau productif. Il a enfin contribué par la diffusion de ses pratiques coopératives à déployer la coopération dans le champ du vrac. Le projet de Bou'Sol se traduit dès lors par une gouvernance monocentrique (les co-gérants utilisant le terme de « gouvernance de groupe » pour signifier le choix de se développer avec des filiales par rapport à une gouvernance de réseau sous forme de franchise) des activités de boulangerie solidaire, resserrée autour de dix sociétaires. La gouvernance de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC⁴) rassemble les deux co-gérants de façon dominante, les salariés, les boulangeries solidaires, les acteurs de la filière blé-farine-pain, les clients des boulangeries solidaires, les partenaires et les personnes-ressources. L'animation de la vie collective se fait autour de la charte PTCE dont Bou'Sol est signataire depuis septembre 2014. Elle est plus polycentrique sur les activités relatives au Pôle alimentaire solidaire territorial amorcé au moment de la COVID-19.

Le risque de naturalisation des dynamiques écosystémiques dans les PTCE est de présupposer que les interactions entre les parties prenantes, parce qu'elles sont initiées par des acteurs et entreprises de l'ESS, seraient forcément et d'emblée « coopératives ». Or, si la notion d'écosystème renvoie à des formes d'interdépendance structurelle, elle peut tout aussi bien abriter des comportements de prédation, de compétition ou de coopération. Si les PTCE posent la coopération inter-organisationnelle comme un cadre intentionnel d'engagement, la qualification des interactions est un enjeu de recherche. En effet, les organisations membres d'un PTCE étant des organisations de petite et moyenne taille, celles-ci doivent en permanence ajuster et arbitrer entre le temps de travail consacré aux projets communs du PTCE et celui dédié au développement de leur propre organisation. Autrement dit, il y a une tension permanente entre l'intention collective d'une coopération en valeur et la convergence effective et pratique des intérêts de chaque structure membre.

Les PTCE comme écosystèmes territoriaux de l'ESS dynamiques et perméables aux contingences politiques

La nature écosystémique des PTCE est contingente et historiquement située. Son analyse ne peut faire l'économie d'une approche dynamique de processus, parfois longs, pouvant aboutir à un temps t à une stabilisation de nature écosystémique, mais toujours fragile et sujette au changement. Trois dimensions doivent être analysées en ce sens : 1. les périodes de déstabilisations et de tensions en amont ou en aval de la fabrique de l'écosystème; 2. la porosité structurelle des PTCE à l'égard de leur environnement politique et économique territorial, porosité qui rend d'autant plus nécessaire 3. le recours stratégique au terme « écosystémique » de la part des promoteurs du modèle PTCE.

Premièrement, si l'on reprend le vocabulaire de l'analyse processuelle, l'on observe que la conjoncture écosystémique peut être précédée et/ou suivie de périodes de tensions, bifurcations, déstabilisations. Cette dimension dynamique transparaît clairement des trajectoires de deux PTCE « filières » en région PACA (Bourbousson et Richez-Battesti, 2017). L'un, consacré aux écomatériaux, connaît

une crise importante, qui laissera des traces sur le territoire (Hautes-Alpes), la dimension institutionnelle affirmée pouvant en outre constituer un frein à la quête de légitimité opérée par les animateurs. Ce PTCE n'a pas réussi à construire son développement et a depuis disparu. Dans le cas du réseau de boulangeries solidaires, le projet évolue tout en gardant un lien avec des organisations caritatives initialement partenaires et en tentant de développer des marchés plus rentables, sur d'autres territoires, et des partenariats avec de grandes entreprises locales au risque de diluer le projet original. L'expansion territoriale a été un temps stoppée par la COVID-19 et se réamorce aujourd'hui en direction de la Bretagne et de la région parisienne. Une boulangerie à la Ciotat, implantée dans un quartier populaire, combine vente en gros aux écoles de la ville et vente aux particuliers sur les marchés, renouvelant ainsi un modèle orienté principalement vers la distribution en gros.

Bou'Sol a aussi opéré une nouvelle inflexion. Il a en effet contribué à structurer de façon durable une filière d'un blé bio ancien à propriété nutritive retrouvée, participant indirectement au développement de boulangeries offrant des pains de qualité. À l'origine de nouvelles alliances, il fonde le réseau Pastis, un pôle alimentaire solidaire territorial et d'innovation sociétale dans les quartiers nord de Marseille. Centre de formation, lieu de recherche et d'innovation, voire de production, ce tiers-lieu agroalimentaire urbain a le mérite d'offrir un cadre de coopération autour des thématiques de l'alimentation et de la solidarité. Pastis a ainsi lancé Vrac, vente de produits bios en vrac, pour promouvoir une consommation responsable de proximité dépassant la seule filière du blé pour s'élargir à l'ensemble des productions locales, dans trois quartiers identifiés comme prioritaires. C'est aussi la création d'une filière de recyclage du pain en biscuits sucrés : « Notre vision, c'est qu'il soit construit pour et par toutes ses parties prenantes dans une démarche citoyenne et inclusive » (entretien avec le co-gérant de Bou'Sol). Ce second PTCE s'est ainsi inscrit dans le registre des transitions socioécologiques sur son territoire, revendiquant la centralité des coopérations territoriales et des réseaux pour infléchir la trajectoire d'un territoire, parfois en l'absence d'engagement de l'acteur public.

Deuxièmement, la nature écosystémique du PTCE reste tributaire, par définition, du caractère contingent et mouvant de trois ordres de changements dans le milieu dans lequel se déploie le PTCE.

Le premier ordre tient à l'articulation, ici centrale, aux collectivités locales, qui dotent le PTCE d'un certain nombre de ressources, mais le rendent également dépendant du jeu des alliances et des luttes, y compris partisans comme dans le Seignanx, au sein du champ politique territorial. Si la mise en avant d'une logique écosystémique peut tendre à la dépolitisation et à la technicisation des problèmes publics (Gilbert et Henry, 2012) et de la gouvernance territoriale, le politique au sens partisan peut néanmoins ressurgir et réintroduire des logiques hiérarchiques et de rapports de force dans la coopération territoriale. Ce lien aux collectivités territoriales n'est pas toujours aussi structurant et peut être instable, ainsi que l'illustre le cas de Bou'Sol. Si à son amorçage en 2013, la SCIC a bénéficié d'un appui régional et si la mobilisation d'autres politiques publiques a ensuite été déployée, Bou'Sol en souligne l'instabilité et la fragilité. Les co-gérants relèvent des configurations territoriales qui exercent une influence autant sur la nature des ressources, majoritairement privées (dont le mécénat), que les modes d'organisation. Ces configurations imposent aux acteurs privés du territoire de renforcer leurs alliances en interne en développant des res-

sources qui leur sont propres. Même si leur créativité est décuplée, leur développement est parfois entravé ou limité.

Le second ordre de changement renvoie à la nature, par définition instable, des compromis et accords entre ESS, collectivités et acteurs de l'économie conventionnelle. De fait, ces compromis sont à retravailler politiquement en permanence. Le PTCE Sud Aquitaine entretient ainsi des interactions distinctes, dans l'environnement entrepreneurial, entre le tissu des TPE-PME du territoire plutôt mobilisés et intégrés dans le volet emploi-formation et une grande firme transnationale aéronautique installée à proximité du Pôle et oscillant entre participation au PTCE dans une logique de légitimation territoriale et mise en œuvre de priorités actionnariales définies ailleurs. Pour Bou'Sol, l'appui d'une grande firme locale a été un levier incontestable du développement, mais elle a aussi introduit des tensions entre les valeurs et les pratiques qui ont nécessité pour le PTCE de nouveaux engagements pour retrouver un alignement nécessaire à la poursuite de l'activité.

Enfin, la troisième contingence tient au rapport au territoire en général. Dans le Sud Aquitaine, le PTCE se fonde sur des alliances stratégiques entre des dynamiques ESS de territoires certes contigus (Sud des Landes, Béarn, Pays basque) mais dont les périmètres d'action (économique), d'identification (socioculturelle) et de juridiction (politico-administrative) ne correspondent pas nécessairement, et qui peuvent à tout moment basculer vers des stratégies de retrait de la part de certains acteurs de l'écosystème. Cette contingence a aussi un effet sur le PTCE Bou'Sol pour lequel l'action solidaire reste centrale, soit par son rôle dans l'insertion socioprofessionnelle, soit par sa présence dans des quartiers sensibles. Son essaimage sur d'autres territoires est un vecteur de développement, mais suppose une capacité à s'inscrire dans des configurations territoriales diversifiées, marquées par l'hétérogénéité des acteurs et des pratiques et sources de fortes incertitudes.

Troisièmement, dans un tel contexte, on saisit mieux la fonction de légitimation du recours au terme « écosystème » pour des acteurs de l'ESS cherchant à construire des alliances territoriales stables, la métaphore écosystémique constituant un référentiel partagé d'équilibre et de stabilité qui aplanirait les aspérités et les conflits territoriaux. Parfaitement lucides sur cet usage de la métaphore, les acteurs de l'ESS y voient un recours stratégique et pragmatique. À l'échelle territoriale, Bou'Sol emploie par exemple la notion d'écosystème pour caractériser son action. Ainsi, sur son site, il écrit : « Le réseau des boulangeries solidaires vise à structurer un écosystème de la filière blé/farine/pain (...) tout en intégrant une dimension changement d'échelle en fertilisant d'autres territoires ». Pour Bou'Sol, « c'est une manière de montrer les interactions entre différents acteurs » (entretien avec un des co-gérants de Bou'Sol).

Les acteurs du PTCE Sud Aquitaine utilisent également et de façon pragmatique le registre écosystémique. La notion contribue ici aussi, comme catégorie discursive, à fluidifier les relations entre les acteurs publics de l'ESS mais aussi de l'économie conventionnelle. Analysant la décision de l'Union régionale des industries et métiers de la métallurgie d'implanter leur centre de formation au cœur du PTCE Sud Aquitaine, le maire de la commune d'implantation du PTCE en souligne bien la portée : « Ils utilisent la formule d'écosystème, on a créé un écosystème, on a créé des outils et des réponses qui font qu'il est intéressant pour eux de venir s'implanter à cet endroit-là » (entretien, maire de Tarnos). Lucides sur la dimension performative de la notion d'écosystème, certains acteurs du PTCE lui préfèrent la notion de système d'acteurs :

L'écosystème a quelque chose de tellement naturellement symbiotique que tu ne régules pas l'écosystème. ... Je l'utilise par facilité, pour se faire comprendre en fonction des gens avec lesquels on travaille. ... Nous, on utilise le système d'acteurs. ... C'est un peu plus significatif de ce que le système d'acteur tient d'intrinsèque, d'autodéterminé et de spécifique à ce qui tient de son histoire et de sa projection derrière. Le système d'acteurs est pour nous dans une forme de temporalités multiples. L'écosystème est presque immuable. ... L'écosystème est soudé et par nature, il ne peut pas être autrement. (Entretien, CBE du Seignanx.)

Un écosystème à échelles multiples : des territoires à l'État, et vice versa

La dimension institutionnelle des écosystèmes territoriaux de l'ESS que constituent les PTCE introduit une complexité supplémentaire, celle d'associer des politiques publiques multiscales qui impactent directement les expériences territoriales. Ce rôle des politiques publiques—État et collectivités—vient complexifier la notion et l'approche écosystémiques. C'est, en particulier, la politique nationale d'appui et d'animation des PTCE qui a pu jouer un rôle incitatif lors des phases d'émergence des dynamiques PTCE. Après un premier soutien de l'État entre 2013 et 2017, la politique nationale a été relancée à la fin de l'année 2020. Elle vise à l'émergence et à la structuration de nouvelles dynamiques de PTCE à travers un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) national et permanent, un accompagnement à la structuration et au développement par la mise en lien des projets de PTCE entre eux et une animation régionale. L'écosystème territorial de l'ESS qui se structure autour des PTCE se veut dès lors en interaction avec l'écosystème d'action publique autour duquel se coconstruit la politique nationale des PTCE, et particulièrement la politique de relance depuis 2020 (Fraisie et al., 2024).

L'usage du terme « écosystème » contribue ainsi à décrire l'implication de la diversité des acteurs (État, collectivités locales, têtes de réseau nationales et régionales, laboratoire d'idées et PTCE emblématiques) qui ont coconstruit à plusieurs échelles la politique nationale de soutien aux PTCE dans le copilotage de ses instruments, à commencer par leur présence active dans les instances de gouvernance, telles que la cellule nationale d'animation (CNA), qui inclut la plupart des composantes de l'écosystème PTCE, et les cellules régionales d'animation (CRA), coanimées par le correspondant de l'État à l'ESS et un responsable des Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Autre singularité, l'AMI qui finance chaque année quinze PTCE fait l'objet d'une co-instruction multiscale, avec un triple examen effectué par les membres des CRA, de la CNA et du cabinet du Délégué ministériel à l'ESS. Enfin, l'offre d'accompagnement proposée aux 147 PTCE lauréats depuis 2020 valorise les visites apprenantes entre les écosystèmes des PTCE en facilitant les transferts de savoir-faire de pair à pair.

Loin de ne constituer qu'une politique étatique verticale et descendante, sa co-construction par un écosystème d'acteurs et d'organisations aura ainsi contribué à faire émerger un échelon régional d'accompagnement et d'appui aux PTCE (via les Cellules régionales d'animation ou CRA), comme intermédiaires entre l'État et les PTCE eux-mêmes. Les animateurs et participants aux CRA, cependant, tout en reconnaissant les bénéfices d'une action d'échelle régionale en matière d'accompagnement des PTCE, ne s'accordent pas pour qualifier systématiquement d'écosystème la

conjonction d'acteurs ainsi générée (« C'est un système d'acteurs, pas un écosystème » [entretien avec une co-présidente de CRESS]), en raison en particulier de la faiblesse des moyens alloués aux CRESS à cet effet. Finalement, ce sont—au moins—trois échelles spatiales et institutionnelles (le territoire d'action du PTCE, la région, l'État) qui viennent décliner de façon distincte les dimensions écosystémiques des PTCE.

CONCLUSION

Les PTCE contribuent à révéler et questionner un usage croissant et pluriel de la notion d'écosystème depuis les années 2020. Ainsi, la notion ne vise pas uniquement à qualifier les interactions plus ou moins coopératives entre une diversité d'organisations membres en posant la question des frontières poreuses entre adhésion formelle à un PTCE et participation réticulaire à des coopérations territoriales. L'écosystème territorial désigne aussi la capacité d'entraînement des PTCE sur la structuration locale de l'ESS comme acteur légitime du développement et de la transition des territoires. Il est enfin de plus en plus employé pour qualifier la densité, la diversification et la technicisation des acteurs, réseaux et structures qui permettent de réaliser des actions publiques en faveur de l'ESS à différentes échelles.

Certains acteurs sont multipositionnés dans les différents niveaux des écosystèmes évoqués : fondateur de PTCE historique, membre d'une cellule régionale d'animation de la politique des PTCE, organisateur d'espaces d'échanges entre pairs dans l'offre d'accompagnement, participation aux instances nationales de la politique de soutien aux PTCE. La lisibilité et la légitimité des responsabilités des différents acteurs et des processus de décision sont complexes, notamment pour les acteurs de terrain, et mériteraient des analyses complémentaires. Cette complexité soulève également la question de la résilience politique et territoriale des écosystèmes dès lors que des acteurs publics ou les intermédiaires clés s'en retirent brusquement, illustration supplémentaire du caractère politiquement contingent et processuel des écosystèmes de l'ESS. Les conditions de cette résilience constituent une voie complémentaire de recherche.

Le cas des PTCE en France vient ainsi illustrer les vertus d'un usage raisonné de la notion d'écosystème, articulant mutualisation et coopération. Nous avons tout d'abord montré l'importance accordée aux interactions et aux réseaux tout en soulignant le caractère contingent des arrangements territoriaux observés et leur inscription dans des processus ancrés dans un temps long. Pour le dire autrement, les coopérations ne se déploient pas mécaniquement et de façon identique dans les différents territoires. Elles ne sont pas non plus le fruit du hasard mais plutôt de contingences économiquement, socialement et politiquement structurées. Ces coopérations sont marquées par la mémoire des actions menées en commun dans le temps, qui viennent irriguer et nourrir des trajectoires originales. Nous avons aussi souligné la diversité des partenaires associés et l'importance des acteurs publics tant du point de vue de la gouvernance que des ressources activées. Là encore, loin d'un modèle unique et reproductible, nous avons souligné l'hétérogénéité des configurations territoriales et leur instabilité. Nous avons enfin identifié les tensions touchant en permanence les dynamiques de coopération territoriale, les modes d'organisation et de pilotage et la place accordée aux acteurs de l'ESS. Marqués par l'instabilité et les tensions, les PTCE donnent à voir un travail politique des acteurs et des institutions, dans un équilibre fragile tant du

point de vue de leur dépendance structurelle aux régulations territoriales que de la place accordée aux différentes catégories d'acteurs. La gouvernance y joue un rôle central, articulant organisation formelle et pratiques informelles, dans des processus et des apprentissages qui sont le plus souvent adaptatifs et en lien avec des médiations territorialisées rendant possible des accords temporaires. De plus, au-delà des expériences singulières des PTCE sur le plan local comme expressions d'autant d'écosystèmes raisonnés, l'on doit considérer la politique nationale de soutien aux PTCE qui réintroduit le rôle de l'acteur public et singulièrement étatique dans la fabrique multiscale des écosystèmes territoriaux de l'ESS. Elle exprime un mode renouvelé de construction collective et multiscale articulant des dynamiques d'acteurs en tensions.

Par conséquent, la notion d'écosystème(s) nous semble utile pour caractériser les dynamiques complexes d'acteurs, à condition toutefois que l'idée d'autorégulation et de naturalisation de l'équilibre induite par la notion d'écosystème ne vienne pas gommer les rapports de force et les hiérarchies, les relations contractuelles et les conflits⁵. À ce titre, l'approche écosystémique ne prend sens qu'au sein d'une approche plus globale par les régulations des entreprises de l'ESS saisies dans les rapports structurants et les tensions des secteurs et des territoires en jeu (Lamarche et Richez-Battesti, 2023). Il s'agit aussi de considérer que toute logique écosystémique traduit un état relativement stabilisé du système d'acteurs à un temps t , mais qui

1. Résulte toujours d'un processus sociohistorique de construction de conventions et/ou de compromis autour de tel(s) problème(s) public(s) entre des acteurs occupant des positions dans des champs distincts (entrepreneux, bureaucratique, scientifique...), chaque champ étant à la fois un champ de forces et un champ de luttes (Roger, 2020);
2. Est provisoire et peut certes se reproduire, mais aussi se transformer ou éclater.

Enfin, le risque de dépolitisation (Gilbert et Henry, 2012) induit par l'approche écosystémique n'est jamais à exclure. La dépolitisation, en effet, peut résulter d'un travail politique délibéré dans un objectif de légitimation (Smith, 2019) des vertus de la coopération territoriale, travail politique qui euphémisera dans certains cas les hiérarchies et les rapports de force au profit d'une approche horizontale affichée.

NOTES

1. Dès 2009, le Labo de l'ESS investit, avec le CNCRESS, le Coorace, le MES et le RTES, la thématique des Pôles territoriaux de coopération économique, permettant la conceptualisation de ces coopérations (Labo de l'ESS, 2021).
2. Jennifer Saniossian, enseignante-chercheuse en sciences de gestion, a également participé au Comité de pilotage de cette évaluation.
3. Mise en « système » des producteurs avec un espace test agricole, une Ferme solidaire sous forme d'Atelier Chantier d'insertion, une légumerie coopérative en SCIC, un restaurant interentreprise en SCIC, le portage du projet alimentaire de territoire par le CBE.
4. Le choix lui-même du statut SCIC indique l'intention écosystémique en reproduisant une logique à plusieurs parties prenantes mais cette fois-ci à l'échelle microentrepreneuriale.
5. Fontan et Lévesque (2023) soulignent à juste titre les conflits entre les visions écosystémiques orientées vers le référentiel de l'ESS et celui de l'entreprise sociale.

RÉFÉRENCES

- ADEME (2023, octobre). *Cap sur COOP'TER n° 1*. Angers, France : La Librairie ADEME. URL : <https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/6628-cap-sur-coopter-n1.html> [2 mars 2025].
- Alvedalen, Janna, et Boshma, Ron. (2017). A critical review of entrepreneurial ecosystems research: Towards a future research agenda. *European Planning Studies*, 25(6); 887–903.
- Andion, Carolina, Alperstedt, Graziela Dias, Graeff, Julia Furnaletto, et al. (2022). Social innovation ecosystems and sustainability in cities: A study in Florianópolis, Brazil. *Environment, Development and Sustainability*, 24, 1259–1281.
- Ballon, Justine, et Celle, Sylvain. (2023). Une lecture mésoéconomique d'écosystèmes coopératifs, comme levier d'innovation sociale et de changement institutionnel. *Revue Interventions Économiques*, 69. doi:10.4000/interventionseconomiques.20404
- Begiristain-Zubillaga, Mirene, Etxezarreta-Etxarri, Enekoitz, et Morandeira-Arca, Jon. (2022). Towards the transformative social economy: Proposal of a system of indicators for cooperative social entrepreneurship. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 93(2), 457–501. doi:10.1111/apce.12379
- Bouchonnet, Iris. (2019). *L'économie sociale et solidaire, une économie des réseaux? Fonctionnement, intérêts et perspectives, analyse à partir des pôles bretons de l'économie sociale et solidaire*. Mémoire Master 2 ESS, U. de Rennes 2.
- Bourbousson, Céline, Maisonnasse, Julien, et Richez-Battesti, Nadine. (2022). Processus et limites de l'institutionnalisation des dynamiques territoriales de clusterisation de l'ESS. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 67–87.
- Bourbousson, Céline. (2019). RTO et pluralisme institutionnel : le cas emblématique des PTCE. *Revue française de Gestion*, 283(6), 109–126.
- Bourbousson, Céline, et Richez-Battesti, Nadine. (2017). Caractériser les PTCE par l'analyse processuelle : une application en région Provence Alpes Côte d'Azur. *RECMA*, 343(1), 52–72.
- Catala, Belen., Savall, Teresa, et Chaves-Avila, Rafael. (2023). From entrepreneurial and innovation ecosystem to the social economy ecosystem. *Journal of Business Research*, 163. doi:10.1016/j.jbusres.2023.113932
- Chabaud, Didier, et Germain, Olivier. (2006). La réutilisation de données qualitatives en sciences de gestion : un second choix? *M@n@gement*, 9(3), 199–221. doi:10.3917/mana.093.0199
- Charte du PTCE Sud Aquitaine. (2021). Tarnos, FR : PTCE Sud Aquitaine. URL : <https://ptcesudaquitaine.coop/charte-du-ptce/> [2 mars 2025].
- Cobben, Dieudonnée, Ward, Ooms., Roikakkers, Nadine, et Radziwon, Agnieszka. (2022). Ecosystem types: A systematic review on boundaries and goals. *Journal of Business Research*, 14, 138–164.
- Defalvard, Hervé. (2023). *La Société du commun. Pour une écologie politique et culturelle des territoires*. Paris, FR : Les Éditions de l'Atelier.
- De La Fuente, Miguel. (2024). *Socio-historia del movimiento cooperativo en Euskal Herria. Un nuevo ciclo para la identidad cooperativa vasca*. Thèse de doctorat, Euskal Herriko Unibertsitatea, Université de Bordeaux.
- Demoustier, Danièle, et Itçaina, Xabier. (2023 [2018]). *Faire territoire par la coopération : L'expérience du Pôle territorial de coopération économique Sud Aquitaine*. Sarrant, FR : La Librairie des Territoires.
- Demoustier, Danièle, et Itçaina, Xabier. (2022a). L'économie sociale et solidaire comme écosystème territorial d'intermédiation : le cas du PTCE Sud Aquitaine. *Formation Emploi*, 157, 27–52. doi:10.4000/formationemploi.10388
- Demoustier, Danièle, et Itçaina, Xabier. (2022b). Ancrages et polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire. Le PTCE Sud Aquitaine en perspective comparée. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 43–65.
- Du Tertre, Christian, et Vuidel, Patrice. (2020). L'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Un nouveau modèle économique, levier de développement des territoires. Dans I. Laudier et L. Renou (dir.) *Prospective et co-construction des territoires au XXIème siècle* (pp. 163–174). Paris, FR : Hermann.
- European Commission. (2021). *Clusters of social and ecological innovation in the European Union, perspectives and experiences*. Luxembourg, LU : Publications Office of the European Union. doi:10.2873/07591

- Favoreu, Christophe, et Carrassus, David. (2021). Stephen Osborne : de la co-production à la co-création écosystémique de l'action et de la valeur publiques. Dans S. Chatelain-Ponroy, P. Gibert, M. Rival, et A. Burlaud (dir.), *Grands auteurs en management public* (pp. 329–337). Paris, FR : EMS Éditions.
- Fontaine, Geneviève. (2016). Économie sociale et solidaire et éducation populaire au développement durable : l'expérience du pays de Grasse. *Cahiers de l'action*, 47(1), 77–80. doi:10.3917/cact.047.0077
- Fontan, Jean-Marc, et Lévesque, Benoît. (2023). The institutional ecosystem. *Encyclopedia of social and solidarity economy*, p. 443–451. doi:10.4337/9781803920924.00071
- Fraisse, Laurent. (2017a). Co-construire l'action publique. Apports et limites des politiques locales de l'économie sociale et solidaire en France. *Politique et management public*, 34(1-2), 105–120. URL : <https://journals.openedition.org/pmp/10840> [2 mars 2025].
- Fraisse, Laurent. (2017b). Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation. *RECMA*, 343, 21–39.
- Fraisse, Laurent, avec Henry, Marie-Catherine, et Laville, Jean-Louis. (2024a). *Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire*. Toulouse, FR : Erès.
- Fraisse, Laurent, avec Richez-Battesti, Nadine, Itçaina, Xabier, et Saniossian, Jennifer. (2024b, décembre). *Caractériser la politique nationale de soutien des Pôles territoriaux de coopération économique*. Rapport Cose Commune pour le BESSII.
- Fréry, Frédéric, Gratacap, Anne, et Isckia, Thierry. (2012, mars). Les écosystèmes d'affaire, par-delà la métaphore. *Revue française de gestion*, 3(3), 69–75. URL : https://www.researchgate.net/publication/236584611_Les_ecosystemes_d'affaires_par-dela_la_metaphore [2 mars 2025].
- Gianfaldoni, Patrick. (2017). Le PTCE comme forme spécifique de polarisation : quels principes novateurs de structuration et de gouvernance? *RECMA*, 343, 40–53.
- Gilbert, Claude, et Henry, Emmanuel. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53(1), 35–59. doi:10.3917/rfs.531.0035
- Giraudoux, Patrick. (2022). La santé des écosystèmes, quelle définition? *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 175, 120–139.
- Gravié-Plandé, François. (2023). Au cœur de la fusion d'un écosystème entrepreneurial. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 22, 41–69.
- Isenberg, Daniel J. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 1–13.
- Labo de l'ESS. (2020). *Relancer les PTCE. Diagnostics et propositions*, Rapport pour le Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et solidaire, Paris, FR : Labo de l'ESS. URL : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/2021.05.07_relancer_les_ptce_-_web-1.pdf [2 mars 2025].
- Labo de l'ESS. (2021). Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Paris, FR : Labo de l'ESS. URL : <https://www.llelabo-ess.org/poles-territoriaux-de-cooperation-economique-ptce-0> [2 mars 2025].
- Labrousse, Agnès (2006). Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction. *Économie et Institutions*, 8, 5–53. doi:10.4000/ei.1107
- Lamarche, Thomas, et Richez-Battesti, Nadine. (2023, 11 juillet). Produire est politique : les coopératives, levier de transformation. *Revue de la régulation*, 34(1). doi:10.4000/regulation.22341
- Larousse. (2025). *Écosystème*. Paris : Société Éditions Larousse. URL : <https://www.larousse.fr/encyclopedia/divers/%C3%A9cosyst%C3%A8me/45649> [2 mars 2025].
- Lévesque, Benoît. (2016, 1 mars). Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes? *Interventions économiques*, 54. doi:10.4000/interventionseconomiques.2802
- Mège, Arnaud, et Mallet, Sandra. (2022, 9 juin). Les tiers-lieux, entre militantisme, logiques marchandes et stratégies d'aménagement. L'Écosystème Darwin à Bordeaux. *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-tiers-lieux-entre-militantisme-logiques-marchandes-et-strategies-d.html> [2 mars 2025].
- Milanesi, Julien, Sturma, Aude, et Carrere, Geoffrey. (2022). L'écosystème alternatif du Pays basque français : histoire et structuration. Document de travail, hal-03337410.

- Minetto, Benjamin. (2021). *Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) : modalités d'inscription du dispositif dans les territoires ruraux par des projets écofilères ou bioressources*. Thèse de doctorat en géographie. Angers, FR : Université d'Angers.
- Moore, James. (1993). Predators and prey: A new ecology of competition. *Harvard Business Review*, 71(3), 75–78.
- Mouret, Noémie (2023, 24–26 mai). *Interroger les formes de coopérations à l'œuvre dans un PTCE par l'analyse des modèles de coopération au sein du PTCE*. NOLA/ Communication, 22^{èmes} rencontres du RIUESS, Avignon et Arles.
- Osborne, Stephen P. (2010). *The new public governance? Emerging perspectives on the theory and practice of public governance*. London, UK: Routledge.
- Osborne, Stephen P., Cui, Tie, Aulton, Katharine, et Macfarlane, Joanne. (2023). Theory and practice in disharmony? Toward a praxis ecosystem approach to the public administration and management discipline and profession. *Administrative Theory and Praxis*, 45(1), 44–61. doi:10.1080/10841806.2022.2158638
- Ostrom, Elinor. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective actions*. Cambridge, UK: Cambridge University Press. URL : https://www.actu-environnement.com/media/pdf/ostrom_1990.pdf [2 mars 2025].
- Nadou, Fabien, et Talandier, Magali. (2020). Introduction. Intermédiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs. *Géographie, économie, société*, 22, 235–243.
- Pel, Bonno, Wittmayer, Julia M., Dorland, Jens, et Sogaard Jørgensen, Michael. (2019). Unpacking the social innovation ecosystem: An empirically grounded typology of empowering network constellations. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 33(3), 311–336.
- Philippart, Pascal (dir.) (2016). *Écosystème entrepreneurial et logique d'accompagnement*. Caen, FR : Gestion en Liberté, EMS.
- Pieck Gochicoa, Enrique, Roxana Vicente Díaz, Martha, et Comunidad de Yomol A'tel. (2019). *Voces de Yomol A'tel. Una experiencia de economía social y solidaria*. México City, MX : Universidad Iberoamericana.
- Prévost, Benoît. (2020). Intermédiation territoriale et innovation sociale : des leviers face aux trajectoires de déclin? *Géographie, Économie, Société*, 22(3), 399–429. doi:10.3166/ges.2020.0008
- Richez-Battesti, Nadine, Petrella, Francesca, et Fraisse, Laurent. (2021). À Marseille un séminaire sur les PTCE à l'initiative d'un collectif de chercheurs. *Recma*. URL : <http://www.recma.org/actualite/marseille-un-seminaire-sur-les-ptce-linitiative-dun-collectif-de-chercheurs.html> [2 mars 2025].
- RIPESS. (2022). *Vers le renforcement des écosystèmes de l'ESS à tous les niveaux : co-construction de politiques publiques pour la promotion de l'ESS, et stratégies et outils de plaidoyer du local au global. Partage d'expériences et d'approches* [webinaire]. URL : <https://www.ripest.org/vers-renforcement-ecosystemes-de-less-a-niveaux/> [2 mars 2025].
- Roger, Antoine. (2020). *Le capitalisme à travers champs. Étudier les structures politiques de l'accumulation*. Lormont : Le Bord de l'Eau.
- Sanioussian, Jennifer, Fraisse, Laurent, Petrella, Francesca, et Richez-Battesti, Nadine. (2021). How mixing meta-organization and social enterprise literatures can enhance the understanding of social territorialized clusters like PTCEs in a multi-level perspective? *Ideas*. URL : <https://ideas.repec.org/p/hal/journal/halshs-03506762.html> [2 mars 2025].
- Smith, Andy. (2019). Travail politique et changement institutionnel : une grille d'analyse. *Sociologie du travail*, 61(1). doi:10.4000/sdt.14661
- Strokosch, Kirsty, et Osborne, Stephen P. (2020). Co-experience, co-production and co-governance: An ecosystem approach to the analysis of value creation. *Policy and Politics*, 48(3), 425–442. doi:10.1332/030557320X15857337955214
- Tabet, Alexei. (2022). L'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » : un « projet de territoire »? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 633–652.
- Teece, David J. (2017). Toward a capability theory of (innovating) firms: Implication for management and policies. *Cambridge Journal of Economics*, 41(3), 693–720. doi:10.1093/cje/bew063

- Terstriep, Judith, Rehfeld, Dieter, et Kleverbeck, Maria. (2020). Favourable social innovation ecosystem(s)? An explorative approach. *European Planning Studies*, 28(5), 881–905.
- Torre, André. (2018). Développement territorial et relations de proximité. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 1043–1075.
- Torre, André, Zimmermann, et Jean-Benoît. (2015). Des clusters aux systèmes industriels locaux. *Revue d'économie industrielle*, 152, 13–38. doi:10.4000/rei.6204
- Trischler, Jakob, et Charles, Michael. (2019). The application of a service ecosystems lens to public policy analysis and design: Exploring the frontiers. *Journal of Public Policy et Marketing*, 38, 19–35.

LES AUTEURS

Nadine Richez-Battesti est maîtresse de conférences en sciences économiques à Aix-Marseille Université (RBN1) et enseignante-chercheuse en économie au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Aix-Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France). Courriel : nadine.richez-battesti@univ-amu.fr

Xabier Itçaina est directeur de recherche en science politique au CNRS, Centre Émile Durkheim (UMR 5116, Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux). Courriel : x.itcaina@sciencespobordeaux.fr

Laurent Fraise est socio-économiste et, depuis sa création, membre associé au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique ou LISE (UMR 3320, Cnam-CNRS). Courriel : fraisse_laurent@orange.fr